

PROCÈS-VERBAL  
Comité de parents de la CSDL

Procès-verbal de la **séance ordinaire du Comité de parents** tenue le **12 novembre 2018** à 19 h dans la salle du Conseil des commissaires, du centre administratif de la Commission scolaire de Laval, situé au 955, boulevard Saint-Martin Ouest, H7S 1M5.

*Liste des Présences :*

Nom de l'école	Prénom	Nom	Présence
<b>Écoles Primaires</b>			
Alfred-Pellan	Sébastien	Vallée	
Charles-Bruneau	Philippe	Leblanc	
Cœur-Soleil	Geneviève	Boismenu	
Coursol - <i>Substitut</i>	Cynthia	Richard	
de l'Arc-en-ciel	Julie	Cummings	
de l'Avenir	Marie	Camara	
de l'Équinoxe	Stéphanie	Leblanc	<i>Absence</i>
De Val-des-Ruisseaux	Hubert	Alexandre-Gingras	
Demers	Vincent	Legault	
Des Cardinaux	Christian	Pineda	
Des Cèdres	Nadine	Tabet	
Des Ormeaux			<i>Aucun représentant</i>
Du Bois-Joli	Jean-Philippe	Samson	
Du Parc - <i>Substitut</i>	Maggie	Hawkins	<i>Absence motivée</i>
Eurêka	Karl	Jean	
Fleur-de-Vie	Amina	Ameur	
Fleur-Soleil	Noémie	Derrien	<i>Absence</i>
Hébert - <i>Substitut</i>	Catherine	Samuel	<i>Absence</i>
J.-Jean-Joubert	Katie	Émond	
Jean-Lemonde			<i>Aucun représentant</i>
Jean-XXIII			<i>Aucun représentant</i>
L'Aquarelle	Gina	Soccio	
L'envol	Patricia	Rhéaume	
L'Envolée	Martin	Veilleux	
L'Escale	Robert	Ménard	<i>Absence</i>
L'Harmonie	Pierre	Clément	
L'Orée-des-Bois	Jacques	Lorrain	
La Source	Mélanie	Rousseau	

Nom de l'école	Prénom	Nom	Présence
Le Baluchon	Karine	Poirier	
Le Petit-Prince	Jason	Berlin	
Le Sentier	Mélissa	Georges-Louis	
Le Tandem	Julie	Pacheco-Robert	
Léon-Guilbault	Fabian Andres	Ballesteros Gallego	<i>Arrivée 21 h 10</i>
Les Explorateurs	Catherine	Bérard	
Les Quatre-Vents	Isabelle	Bouchard	
Les Trois-Soleils	François-Hugues	Liberge	
Marc-Aurèle-Fortin	Omar	Daher	
Marcel-Vaillancourt	Marc	Saba El Leil	
Notre-Dame-du-Sourire	Karima	Charif	<i>Absence</i>
Paul-Comtois	Jean-François	Lachapelle	
Paul-VI	Josée	Gauthier	<i>Absence motivée</i>
Pépin	Sabrina	Cacciatore	<i>Absence</i>
Père-Vimont - <i>Substitut</i>	Isabelle	Blanchette	<i>Présence</i>
Pierre-Laporte	Nick	Di Nezza	<i>Absence</i>
Raymond	Ali Feth Allah	Zouaoui	<i>Absence</i>
Saint-François	Pascale	Corbeil	
Saint-Gilles	Emmanuelle	Bournival	
Saint-Julien			<i>Aucun représentant</i>
Saint-Norbert	Julie	Brunel	
Saint-Paul	Joanna	Posca	
Sainte-Béatrice	Jennyfer	Valmé	<i>Absence</i>
Sainte-Dorothée	Charles	Roux	
Sainte-Marguerite - <i>Substitut</i>	Philippe	Lalonde	<i>Absence</i>
Simon-Vanier	Carine	Constantin	
Val-des-Arbres	Sylvain	Martel	
Villemaire	Vincent	Legault	

<b>Écoles secondaires et spécialisées</b>			
Alphonse-Desjardins	Suzanne	Fournier	
CQPEL	Patrick	Martin	
Curé-Antoine-Labelle - <i>Substitut</i>	Josée	Beaudry	<i>Absence motivée</i>
de la Mosaïque			<i>Aucun représentant</i>
École d'Éducation internationale de Laval	Amal	Chaanin	
Georges-Vanier	Évelyne	Morissette	<i>Absence</i>
Horizon-Jeunesse			<i>Aucun représentant</i>
Jean-Piaget			<i>Aucun représentant</i>
L'Odyssée-des-Jeunes	Adal	Houidar	
Leblanc	Gévry	Stéphanie	<i>Absence</i>
Mont-de-La Salle	Mongi	Zitouni	
Poly-Jeunesse	Lyne	Laporte	
Saint-Martin	Latifa	Mazhar	<i>Absence</i>
Saint-Maxime			<i>Aucun représentant</i>
<b>CCSEHDAA</b>	<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>	
Commissaire-parent EHDAA	Isabelle	Bouchard	
Représentante CCSEHDAA + EXEC	Mélanie	Rousseau	
Représentant CCSEHDAA	Véronique	Lacombe	
Représentante CCSEHDAA	Nassima	Ziane	
Sub-Représentant CCSEHDAA	Alexandre	Poulin	

## Procès-verbal

### 1. Constatation du quorum et ouverture de la séance;

Sylvain Martel constate le quorum et ouvre la séance à 19 h  
Monsieur Martel souhaite la bienvenue à tous les parents.

### 2. Adoption de l'ordre du jour;

Il est proposé par Mme Lyne Laporte, représentante de la Poly-Jeunesse, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

### 3. Interventions du public;

Aucune

### 4. Suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du Comité de parents du 11 juin 2018;

Reporté à la rencontre du 10 décembre

**SUIVI**

### 5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Comité de parents tenue le 11 juin 2018;

Reporté à la rencontre du 10 décembre

**SUIVI**

### 6. Intervention des membres;

#### 6.1 Mot du président;

Tout comme l'an dernier, la fondation scolaire, en collaboration avec le Rocket de Laval, organise une levée de fonds. En effet, pour chacun des billets vendus en utilisant le code promotionnel FSL2018, un montant de 5\$ sera remis à la fondation scolaire. De plus, lors de ce match, ce sera la journée des toutous. Lorsque le Rocket compte un but, les partisans pourront lancer un toutou sur la glace et les toutous amassés seront remis au Service de police de Laval qui les distribuera à différents organismes de Laval. Le match aura lieu samedi 1<sup>er</sup> décembre à 15 h

Le comité exécutif a acheté 4 billets et les fait tirer parmi les parents qui sont disponibles. La gagnante est Julie Cummings.

Un Powerpoint a été envoyé aux conseils d'établissements sur le plan de réussite de nos élèves.

#### 6.2 Information par les commissaires-parents;

La commission scolaire se penche actuellement sur les horaires des écoles, afin d'harmoniser le transport. Ils essaient de voir l'impact si on amplifie de quelques minutes et pour certaines écoles secondaires seulement, la durée de la journée d'école, et si les heures de début et de fin sont modifiées pour certaines autres écoles, l'impact financier sera majeur. En effet, malgré l'augmentation de certains coûts relatifs à l'amplitude, les économies pour le service des transports pourraient atteindre plus de 1.6 millions. De là la consultation dans chacune des écoles.

Les plus grands changements proposés sont de moins de 30 minutes et le début de la journée est retardé et non devancé. Le Comité de parents est consulté et appelé à donner son avis, c'est pour cela qu'il est important que chacun des représentant en parle avec son CÉ pour voir quels sont les impacts réels dans chacune des écoles. Que les commissaires prennent le temps de consulter les parents est très appréciés. A force d'interventions et de collaboration, les meilleures décisions possibles seront prises, au bénéfice de nos élèves. La période de consultation prévue est jusqu'au 25 janvier, mais plus tôt les avis sont donnés, le mieux c'est, ceci dans le but de s'adapter au mieux en fonction des recommandations.

Il y a 2 commissaires à nommer, le huis-clos est demandé par Sylvain Martel, représentant de l'école Val-des-Arbres.

Geneviève Boismenu propose la sortie du huis-clos.

Il est proposé par Philippe Lalonde, représentant de l'école Ste-Marguerite

**ATTENDU** la présentation des candidats aux postes vacants de commissaire faite par les commissaires-parents et la discussion, sous huis clos, à la séance ordinaire du Comité de parents du 12 novembre.

**ATTENDU** les positions exprimées par les commissaires-parents lors de ce même huis clos.

**Il est proposé par** : M. Philippe Lalonde, substitut au représentant de l'école Ste-Marguerite

**Et résolu :**

**QUE** le Comité de parents appuie ses quatre commissaires-parents dans leurs intentions de vote.

Charles Roux, représentant de l'école Ste-Dorothée demande le vote.

### 6.3 Information par la déléguée du CCSEHDAA;

Le CCS a reçu les mêmes consultations. Lors de la dernière rencontre, il y a eu présentation sur les cours à la sexualité.

Dans le cadre des ABC, le 6 décembre se tiendra celle organisée par le CCSEHDAA : Guide de survie pour les parents.

Nous avons reçu les nouveaux barèmes sur la scolarité à domicile. Environ 100 enfants à Laval sont scolarisés à domicile

### 6.4 Information par la déléguée de la FCPQ;

La première rencontre n'ayant pas eu lieu encore, il n'y a rien de particulier pour le moment.

### 6.5 Information par la déléguée du RCP-3L;

La première rencontre a eu lieu le 19 octobre, il faut nommer les représentants pour l'AGA. Tous les CÉ ont droit de déléguer 2 membres, il serait important de le faire.

### 6.6 Information par les représentants (total de 20 minutes maximum, les intervenants devront indiquer leur intention de s'exprimer en début de séance);

Regroupement Lavallois pour la réussite éducative.

Julie Cummings a assisté à sa première assemblée générale annuelle. Le regroupement continue de prendre de l'expansion, ils en sont maintenant à 13 membres actifs plus 3 employés à temps plein et bientôt 4. Forum de concertation, définition commune de la réussite éducative. Mongi Zitouni était aussi présent tous les membres ont à cœur la réussite éducative. Cette dernière prend plusieurs formes.

Le 22 novembre, se tiendra une séance de travail afin de déployer et organiser les journées de réussites scolaire qui se tiendront dans la semaine qui y est dédiée, soit du 11 au 15 février 2019.

Tout le monde peut être membre et peut s'inscrire aux infolettres, il y a plusieurs informations très intéressantes.

## 7. Délégués à l'AGA du RCP-3L :

L'assemblée générale annuelle se tiendra le 24 novembre, l'invitation a été envoyée par courriel.

Nous avons droit à un délégué par tranche de 7000 élèves, cela représente donc 6 délégués pour la commission scolaire de Laval.

La rencontre est prévue de 9h à 10h, il y aura ensuite 2 formations auxquelles nos représentants peuvent s'inscrire. Les formations sont en lien avec la Cyber violence.

Pour assister à l'AGA :

Représentante : Amale Chaanine

Substitut : Julie Pacheco

Isabelle bouchard de l'École les Quatre-Vents

Karl Jean de l'école Eurêka

Cynthia Declunder de l'école Coursol

Marie Camara de l'école De l'Avenir

La rencontre suivante est prévue le 26 janvier 2019

**CP-2018-11-12-003**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## 8. Adoption du budget 2018-2019

Mme Suzanne Fournier présente le budget pour l'année 2018-2019. Il s'agit littéralement d'une copie de l'an dernier. Une demande est faite à savoir s'il reste des sommes non dépensées à la fin de l'année, s'il est possible d'en faire un don. Considérant le petit budget alloué, il serait étonnant qu'il reste des sommes importantes. Il pourrait être envisagé de faire un don à un organisme.

Il y a un montant de 7\$ par séance, alloué aux parents pour des frais de gardiennage. Ce montant pourrait être bonifié à 8\$ mais il n'y aurait pas de montant alloué pour la dernière rencontre, en juin. Cela permettrait de préparer les chèques à l'avance. Il est aussi suggéré que les parents pourraient signer une décharge permettant de remettre ces sommes en don.

**SUIVI**

Il est proposé par Marie Camara, de l'école De l'Avenir, d'adopter le budget tel que présenté.

## **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **9. Protecteur de l'élève;**

Le comité de parents a le droit d'avoir un représentant qui siège sur le comité de sélection pour nommer le nouveau protecteur de l'élève. Il s'agit de quelqu'un de neutre mais qui doit connaître le processus de fonctionnement de la commission scolaire.

2 parents sont intéressés par le poste : Mme Véronique Lacombe (représentante du CCSEHDAA et Monsieur Mongi Zitouni du Mont-de-la Salle.

Il y a donc vote, et c'est Madame Véronique Lacombe qui est élue en majorité.

Ses coordonnées seront envoyées à la direction générale.

**SUIVI**

Il est proposé par Jean-François Lachapelle de l'école Paul-Comtois, de détruire les bulletins de vote.

**ATTENDU** le processus de recrutement pour le poste de protecteur de l'élève entamé par le comité de gouvernance.

**ATTENDU** le résumé du processus fait au Comité de parents par Geneviève Boismenu.

**ATTENDU** l'élection, suivant les règles de régie du Comité de parents, d'un membre pour siéger sur le comité de sélection du protecteur de l'élève.

**Il est proposé par** : M. Sylvain Martel, représentant de l'école Val-des-Arbres

**Et résolu** :

**QUE** le Comité de parents de la CSDL endosse le processus de sélection dans le recrutement du protecteur de l'élève et mandate Véronique Lacombe, représentante CCSEHDAA au Comité de parents pour siéger sur le comité de sélection.

**CP-2018-11-12-005**

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**

### **10. Réaménagement des structures administratives scolaires;**

Suite aux dernières élections, et considérant que nous ne connaissons pas les intentions réelles du ministre, il est proposé de soumettre une lettre au ministre de l'éducation. Cette dernière sera présentée au conseil des commissaires, au RCP-3L et au FCPQ, afin qu'ils sachent pour le comité de parents de Laval s'est prononcé et qu'ils pourraient le faire aussi.



**ATTENDU** les engagements de la Coalition Avenir Québec lors de la dernière campagne électorale sur le réaménagement des structures administratives dans le milieu de l'éducation et l'abolition des élections scolaires.

**ATTENDU** l'élection d'un gouvernement majoritaire de la Coalition Avenir Québec lors du scrutin du 1er octobre dernier.

**ATTENDU** la nomination à titre de ministre de l'Éducation de Jean-François Roberge, député de Chambly.

**ATTENDU** les affirmations publiques du ministre de l'Éducation Jean-François Roberge depuis son élection sur son intention d'aller de l'avant avec le projet de son gouvernement d'une restructuration des commissions scolaires et ce, dans un avenir rapproché.

**Il est proposé par** : M. Sylvain Martel, représentant de l'école Val-des-Arbres;

**Et résolu** :

**QUE** le Comité de parents de la CSDL communique au ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, les trois déclarations suivantes concernant le potentiel réaménagement des structures administratives en éducation :

1. En tant que partie prenante et intervenants de première ligne dans la réussite éducative de leurs enfants, les parents doivent être des participants actifs de la réflexion et d'une éventuelle mise en chantier d'une telle restructuration;
2. La représentation parentale dans le milieu de l'Éducation doit être bonifiée et elle doit être basée sur un mécanisme démocratique.
3. Les parents doivent faire partie des processus de décision en Éducation, tant au niveau local, que régional et national.

Le vote est demandé par Jean-François Lachapelle, représentant de l'école Paul-Comtois.

**CP-2018-11-12-006**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **11. Discussion sur les critères d'inscription;**

Un document a été soumis, il y a un questionnaire inclus, qui est très bien fait. À lire et à discuter lors de la prochaine rencontre. SUIVI

Julie Cummings, de l'école De l'arc-en-ciel pose une question sur un cas précis, pour lequel les parents sont en fauteuil roulant, ont donc un besoin d'accès

particulier, qui n'est pas disponible dans leur école de quartier. Est-ce que les enfants pourront alors fréquenter une autre école? Isabelle Bouchard pense que ce ne devrait pas être problème, il y a une clause humanitaire qui pourrait être appliquée dans ces cas-là.

## **12. Avis sur la Politique concernant l'alcool, les drogues et les médicaments en milieu de travail;**

Il y a peu de changement, Julie Cummings a constaté qu'il y a une exception pour les employés lors d'événements, comme la soirée hommage aux bénévoles par exemple. Un employé qui doit conduire avec un élève, la tolérance serait à zéro. Il y a quelques autres exceptions prévues.

**ATTENDU** la demande d'avis sur la politique concernant l'alcool, les drogues et les médicaments en milieu de travail par la résolution du Conseil des commissaires de la CSDL : CC2018-2019, numéro 007.

**Il est proposé** par Julie Cummings, représentante de l'École de l'Arc-en-ciel,

**Et résolu :**

**QUE** le comité de parents approuve les principes et mesures de la politique concernant l'alcool, les drogues et les médicaments en milieu de travail.

**CP-2018-11-12-007**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **13. Avis sur les modifications aux aires de desserte;**

Sylvain demande que les gens concernés par les changements dans les aires de desserte fassent un compte rendu de leurs discussions.

Vimont-Auteuil :

Les explorateurs et Paul Comtois sont des écoles de cycles et dans une des propositions ils deviendraient des écoles de 1<sup>er</sup> à 6<sup>ième</sup> année. Ils aimeraient rester comme actuellement, ils ne voient pas d'inconvénients, ni d'impacts sur les autres écoles.

A l'école Charles-Bruneau, près de 300 élèves seront affectés. Ils se sont entendus avec l'école Le Sentier et la proposition a déjà été faite.

Du côté de Père-Vimont, le consensus serait que les élèves d'un certain secteur et étant en 3<sup>ième</sup> cycle, pourraient choisir l'école de leur quartier qu'ils vont fréquenter.

Le comité de parents devrait appuyer les consensus obtenus dans les écoles touchées.

**ATTENDU** la demande d'avis sur les modifications des aires de desserte du secteur Vimont-Auteuil par la résolution du Conseil des commissaires de la CSDL : CC2018-2019, numéro 013.

Il est proposé par Sébastien Vallée représentant de l'école Alfred-Pellan,

**QUE** le Comité de parents que le choix se fasse dans le meilleur intérêt des élèves du secteur Vimont-Auteuil, en minimisant les transferts et leurs impacts négatifs dans le respect des volontés du milieu.

**2018-11-12-008**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Du côté de Laval-des-rapides, il n'y a pas de consensus pour le moment, l'impact semble beaucoup plus grand.

Le comité de parents se prononcera s'il y a consensus pour aller dans le sens des représentants des écoles.

Ste-marguerite a présenté les scénarios aux parents, un vote électronique a été demandé.

95% des parents ont refusé l'option qui transférerait le plus d'enfants.

Du côté de Marcel-Vaillancourt, ils n'ont pas statué encore, mais le comité de parents ne peut attendre, car la résolution est attendue pour le 24 novembre.

Il est proposé par Fabian Andres Ballesteros Gallego de l'école Léon-Guilbault, que le comité de parent appuie les consensus obtenus dans les écoles touchées.

**ATTENDU** la demande d'avis sur les modifications des aires de desserte du secteur Laval-des-Rapides par la résolution du Conseil des commissaires de la CSDL : CC2018-2019, numéro 014.

Il est proposé par Fabian Andres Ballesteros Gallego, représentant de l'école Léon Guilbault,

**QUE** le Comité de parents demande que le choix se fasse dans le meilleur intérêt des élèves du secteur Laval-des-Rapides, en minimisant les transferts et leurs impacts négatifs, dans le respect des volontés du milieu.

**CP-2018-11-12-009**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## 14. Varia;

### 14.1 Hommage aux bénévoles

Du 7 au 13 avril prochain, se tiendra la semaine nationale de l'action bénévole. Il a donc été décidé de déplacer la soirée pour l'intégrer dans cette semaine. La soirée se déroulera donc le 11 avril 2019. Ce dossier est maintenant chapeauté par Nathalie Carrière.

## 15. ABC;

La prochaine conférence est le jeudi 6 décembre.  
Pièce de théâtre vendredi dernier, il y avait beaucoup de monde. Très apprécié et d'actualité.  
L'ABC sur la cyberdépendance a aussi été bien appréciée.  
Si vous avez des idées, ou suggestions, merci de faire suivre.

## 16. Levée de la séance.

L'ordre du jour étant écoulé, la levée il est proposé par M. LeBlanc, représentant de l'école Charles Bruneau, l'assemblée est levée à 21 h 30. Proposée par M. LeBlanc de Charles Bruneau

CP-2018-11-12-010

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



Patrick Martin  
Secrétaire exécutif

Sylvain Martel  
Président